

**Le Liban
du Citoyen**

Al Mouaten

Mensuel

Numéro 1

Novembre 1991

com. parit. en cours

15FF

Dernière heure

Les funérailles le dimanche 10 novembre de Joseph Skaff, député de Zahlé, à la Békaa ont été l'occasion de la plus grande manifestation populaire connue au Liban depuis bien longtemps. Depuis Beyrouth, la foule s'amassait en bordure de la Route de Damas. Des villages entiers étaient venus voir passer le cortège funèbre. A la Békaa, des tentes avaient été dressées pour accueillir les habitants des villes et villages avoisinants. Les bédouins servaient à boire et à manger à tout le monde. Les gens affluaient de partout, en voit-ure, à pieds, à cheval et même à dos de chameaux. Arrivé à Chtaura, le cortège s'est vu obligé de continuer jusqu'à Zahlé à pieds. Les portes de la Cathédrale étaient fermées. La messe n'a pu débuter qu'à 14 heures, avec quatre heures de retard. La foule scandait des slogans hostile à Hraoui et à la délégation officielle, et criait vers le cercueil: "Regarde dans les bras de qui tu nous laisses". La cérémonie a eu lieu toutes portes fermées, et c'est de justesse qu'un des fils de Hraoui a évité de se faire haper par la masse. Même à l'intérieur, les gens ne se sentaient pas en sécurité, et la tension était évidente parmi l'assistance.

Un journal de plus pour le Liban? Nous avons pris l'initiative d'écrire, et, il faut l'avouer, nous n'avons pas eu beaucoup d'encouragements. On nous a dit qu'il y avait déjà trop de publications libanaises, qu'il n'y a pas assez de lecteurs, que la guerre est finie, et que la politique est dangereuse. Nous avons eu droit à bien d'autres arguments dissuasifs... Et nous avons quand même commencé à monter ce journal, pour y exprimer ce que nous aurions voulu entendre autour de nous, pour encourager ceux qui désespèrent et ceux qui ont choisis d'anesthésier leur mémoire pour contredire l'idée que le Liban est mort. Nous faisons partie de ceux qui croient que les mots peuvent encore changer le monde.

La parole est à vous aussi. Notre souhait c'est d'aider à l'instauration d'une réflexion. Nous voudrions être, à notre mesure, un relais entre tous les libanais. Nous avons décidé de nous exprimer en français d'abord, mais aussi en anglais, et bientôt en arabe. Nous voudrions que notre journal, à l'image du Liban de demain soit un grand tableau sur lequel chaque libanais pourra dessiner son rêve.

La vérité est mystérieuse, fuyante, toujours à conquérir. La liberté est dangereuse, dure à vivre autant qu'exaltante. Nous devons marcher vers ces deux buts, péniblement, mais résolument, certains d'avance de nos défaillances sur un si long chemin.

Albert CAMUS, Discours de Suède.

«A coeur vaillant rien d'impossible»

Nous, Loubnan, le Mouvement du Citoyen Libanais vous présentons le premier numéro du mensuel Loubnan Al Mouaten. Il nous paraissait essentiel d'enfreindre la loi du silence, de briser enfin le mutisme qui étouffe la réalité libanaise.

Dans la situation actuelle du pays, il peut s'avérer dangereux d'exprimer son opinion et d'affirmer ses convictions. De plus, la presse nationale censurée, orientée ou achetée n'exprime pas la réalité sur le terrain et les tendances profondes de la société libanaise.

Or, ne rien dire, ne pas informer, c'est approuver tacitement. Il faut donc lutter contre ce silence qui équivaut à un mensonge et à une collaboration.

Nous devons aller à la rencontre de l'histoire pour tenter d'en influencer le cours, plutôt que de se laisser entraîner par le sens que certains voudraient lui donner. Nous sommes conscients qu'aujourd'hui le déroulement des événements est extrêmement pernicieux. En invoquant le processus de paix et en condamnant chaque critique comme une entrave à celui-ci, le gouvernement en présence évite toute justification et annihile tout débat.

Or la guerre n'est pas finie puisqu'aucune analyse des causes et des enjeux qui l'ont provoquée n'a été effectuée. On tente plutôt de fausser la mémoire d'un peuple en effaçant les crimes qu'il a subis, sous prétexte d'un renouveau, qui n'est sûrement pas le fruit d'un pardon, mais qui sert les intérêts de certains.

Ainsi pour installer une paix factice, on évite un débat que nous

pensons salutaire de mettre en avant. Ce débat, qui est la plus vive illustration de la démocratie, n'existe plus dans une société épuisée par seize ans de guerre et qui court à sa démission et à sa démobilisation.

Pour remédier à cette situation, il convient d'offrir au libanais, le moyen de sortir de sa torpeur, et par le biais de l'information, de provoquer une prise de conscience.

Rassemblés à l'extérieur du pays, nous pouvons contribuer à cette fin car nous avons la possibilité de parler, convaincus comme nous le sommes, que notre parole n'est pas un crime, et quelle vaut celle de tout autre libanais. Ainsi nous parviendrons à rompre l'isolement où se trouve chacun d'entre nous, et à jeter un pont entre tous les libanais.

Pour cela, le journal est une voix qui refuse d'être considérée comme un monologue. Nos rubriques sont conçues de façon à pouvoir accueillir vos suggestions, vos réflexions et même vos articles.

L'histoire est souvent hermétique, la politique obscure et les événements pour le moins déroutants. Il s'agit d'informer, de s'informer et de se former.

Cette réflexion commune contribuera à changer les mentalités et à jeter les bases d'une société nouvelle. Car, loin du cynisme ambiant, nous avons choisi l'espoir. Malgré les déceptions et l'amertume nous persévérons, infatigables, dans cette voie, animés par la croyance en ce que nous avons de plus cher:

Notre Terre.

J.J.

Les claques oubliées

J'ai parfois une pensée scandaleuse qui se formule en ces termes:

"Si les libanais, aujourd'hui, en sont encore là, c'est qu'ils oublient les claques aussitôt reçues".

J'imagine déjà vos réactions indignées. De tel propos ne sont pas une boutade de mauvais goût, mais plutôt une réflexion sur nos réactions.

Pendant seize ans de guerre, les libanais, par instinct de survie, ont perpétué leur souffrances.

Or, la guerre se développe comme un phénomène éphémère mais également cyclique, selon les alliances et les divergences de nos "dirigeants".

La guerre se déplace de région en région, en un cercle vicieux. Et chaque passage laisse les libanais meurtris, mourants, mais ne renonçant pas à survivre. Puis, pendant les périodes d'accalmie, de convalescence, au cours desquelles d'autres phénomènes se déclarent un peu plus loin, nous reprenons notre souffle, et ces temps relativement heureux deviennent nos références.

Ce qui permet aux libanais de continuer à vivre, c'est cette faculté d'espérer; mais, leur tort est qu'il ne s'agit pas d'un espoir fondé sur des données réalistes.

Il s'agit de phantasmes.

C'est cela aujourd'hui le Liban; cet état entre la santé et la mort.

On dit souvent que le judaïsme est un pacte scellé par la mort; le «libanisme» est, quant à lui, scellé par la convalescence.

Et cette volonté de survivre, si admirable soit-elle, est également notre plus grand mal.

Nous sommes devenus des habitués de la guerre, nous ne pensons plus qu'à panser nos plaies, à rattraper le temps perdu, sans jamais chercher les causes profondes de notre malheur.

Nous colmatons au lieu de reconstruire, nous soulageons au lieu de guérir.

Naissance d'un mouvement

HARAKAT EL MOUATEN

La fin du mois de novembre verra, l'apparition au grand jour, à Beyrouth et à Paris, de Loubnan, Harakat El-Mouaten (Mouvement du Citoyen Libanais).

Le Mouvement est attaché aux principes fondamentaux et inaliénables énoncés dans sa charte. Inspirée de la charte des Droits de l'Homme et des principes de Droit International, elle sera diffusée dans les prochains numéros. « LOUBNAN » oeuvrera parallèlement au rétablissement de la souveraineté du Liban et à l'avènement d'un nouveau Liban juste et démocratique. Ces deux objectifs indissociables sont le fruit d'une réflexion longuement mûrie.

Les communautés religieuses au Liban ont fondé leur exercice de la politique libanaise sur l'alliance avec les puissances étrangères et ce, sans exception, jusqu'en 1991. Le mouvement considère donc qu'il est dangereux de croire que l'on peut encore retrouver l'indépendance en se contentant de réconcilier les communautés religieuses. Le simple maintien d'une structure de l'Etat divisée (dans les faits ou dans la Constitution) prédispose le pays à l'éclatement, aux dérives sanglantes, et aux interventions étrangères. Il faut donc sortir totalement de la logique communautaire, dans le domaine politique, et pousser les individus à se retrouver en Citoyens. En un mot, créer la citoyenneté libanaise (par opposition aux 17 citoyennetés libanaises qui existent actuellement au Liban de par la Constitution et de par la loi). Par ailleurs, si le droit communautaire bafoue le droit des individus celui-ci, à l'inverse, préserve le droit des communautés.

Cette République du Citoyen ne pourra exister durablement que si elle est accompagnée d'une maturation des mentalités vers une identification première de l'individu à la Patrie.

Nous devons également renforcer son attachement à la véritable identité du Liban et ceci par le biais d'une quête

d'authenticité puisée aux sources de la culture libanaise et arabe. Il faudra de même, entreprendre d'écrire l'histoire du Citoyen Libanais puisque jusqu'à ce jour seules les histoires des communautés libanaises ont été écrites.

Nous croyons fermement que les libanais sont, conscients des vices du système confessionnel et qu'ils sont unis par un attachement au patrimoine et aux valeurs du Liban. Ils sauront choisir un système moderne, juste, démocratique et souverain. Un sondage effectué durant les quatre mois précédents, et dont les résultats seront publiés dans le prochain numéro, démontre une transformation certaine des mentalités dans ce sens.

Les mois prochains, le Mouvement proposera, en plus de sa charte présentant ses principes fondamentaux, un texte présentant son analyse sur l'économie, l'éducation, la culture, la guerre et l'identité du Liban et du Citoyen Libanais, ainsi qu'un un texte présentant les propositions du Mouvement pour les années à venir. Le Mouvement élaborera également une proposition de phase transitoire pour sortir le Liban de la situation dans laquelle il se trouve actuellement, et pour le mener vers la démocratie et la souveraineté (parrainage international, période d'information libre et de débats politiques, puis élections libres).

Enfin un texte présentera la "République du Citoyen"; amendements constitutionnels, mode de scrutin, circonscriptions électorales, suffrages directs ou indirects, etc...

La jeunesse d'une grande partie des membres du Mouvement n'empêchera pas ceux-ci de tendre sans relâche vers une efficacité limitée uniquement par les principes éthiques qui les commandent. Le professionnalisme des experts libanais des différentes disciplines abordées sera donc sollicité et entraîné dans ce mouvement dynamique vers l'avènement d'un Liban juste et libre.

Nicolas Sehnaoui et Robert Vassoyan pour le Mouvement

Conférence de paix au Proche Orient: Rêve ou réalité?

Présence étrangère au Liban: Ou'en décidera la Conférence de Paix?

"Ce n'est pas le moment opportun pour entamer des négociations multilatérales au début du processus de Paix"... "Nous espérons que nos frères dans d'autres pas arabes, non directement concernés participeront (aux pourparlers multilatéraux) seulement lorsque les négociations de paix auront apportés des résultats tangibles et substantiels". Voilà ce que déclarait le 16 Octobre, M. Farouk al Chareh, ministre syriens des Affaires Etrangères, face à la presse, à propos de la Conférence de Paix sur le Moyen-Orient. On sait que dans le schéma américain, ces pourparlers multilatéraux auxquels participeront d'autres pays arabes "non concernés directement", discuteront de certains problèmes régionaux, dont le partage des eaux.

Rien de plus clair. L'expression "partage des eaux" semble très optimiste. Car tout le monde sait que les deux pays directement concernés, Israël et la Syrie, préfèrent certainement régler leurs problèmes les plus importants en dehors de toute "présence étrangère" (les Etats-Unis faisant partie intégrante de la maison), qui risquerait de compromettre leurs plans. Israël manque sérieusement d'eau et la Syrie, elle-même est dur le point de négocier avec la Turquie la question des barrages...

Ce n'est plus un secret pour personne qu'Israël convoite depuis plusieurs décennies, les eaux du Litany, le fleuve libanais le plus important. On en est aujourd'hui certains, Israël a presque fini de creuser une galerie souterraine pour dévier le cours du Litany vers la Galilée.

Il est bien sûr évident que les deux pays qui occupent aujourd'hui le Liban ont des intérêts convergents, du moins en ce qui concerne ce pays et les palestiniens. La célèbre Ligne Rouge fixée par les israéliens au sud du Liban et qui

s'étend bien au delà de la ville de Jezzine, pour arriver à 10 kilomètres vers Saïda et le Centre, est scrupuleusement respectée par l'Armée syrienne. On y trouve à peine quelques centaines de soldats impuissants de l'Armée libanaise, à qui l'on a même interdit de contrôler les éléments du Hezbollah, la seule milice encore armée et menaçante.

D'aucuns affirment -en connaissance de cause- et sans pousser l'ironie trop loin, que le "partage des eaux" est une formule plus discrète, et à connotations économique et humanitaire plus compréhensibles et plus décentes que la véritable formule de "partage du Liban". Et là est la raison majeure qui pousse les syriens à demander que la Conférence de Paix commence en comité restreint pour régler tranquillement ces problèmes délicats. Israël y trouve son compte, et les Etats-Unis approuvent.

La Syrie a toujours prétendu que sa présence au Liban vise surtout à rétablir la paix dans ce pays, à l'aider à retrouver sa souveraineté et à le défendre contre toute agression étrangère, sa propre sécurité étant étroitement liée à celle du "petit frère" voisin.

Mais de quelle sécurité s'agit-il ici? Depuis des années, les avions israéliens violent régulièrement l'espace aérien libanais, et bombarde les villages frontaliers. Durant la semaine de Madrid, nous avons assisté à un pillage quotidien de la région. On ne peut plus compter le nombre d'invasions et d'incursions israéliennes. On peut rester sceptiques quant à la protection syrienne si l'on se souvient que durant la terrible invasion de Tshal en 1982, l'armée syrienne - qui a pourtant si souvent utilisé son artillerie au Liban- n'a pas tiré un seul coup de feu, permettant ainsi à l'armée israélienne d'atteindre Beyrouth en moins d'une semaine!!! De ce triste épisode, les libanais se souviennent de Sabra et Chatila, de villages entiers ravagés, de vergers et de récoltes détruits, d'un président libanais assassiné mais

surtout, de la Capitale assiégée, et des 35 000 victimes et innombrables handicapés.

Le but de l'opération étant l'anéantissement de la Résistance palestinienne, Israël a vu une grande partie de son rêve se réaliser. Par ailleurs, la Syrie, grand défenseur de la cause arabe, a contribué, avec beaucoup de cynisme, à l'affaiblissement du peuple palestinien.

Aujourd'hui, syriens et israéliens se partagent 99 % du territoire libanais, pendant que les dirigeants du "Monde Libre" clament leur attachement à la souveraineté et à l'indépendance de cet Etat. Chacun des deux occupants prétexte la présence de l'autre pour justifier la sienne. Chacun des deux occupants lie son départ à celui de l'autre. De qui se moque-t-on?

A la veille de l'ouverture de la Conférence, James Baker déclarait encore que l'abolition de la "zone de sécurité israélienne" au Liban-Sud est une question délicate et complexe, et dont la réalisation n'est pas pour demain.

A l'heure où le gouvernement libanais mis en place par la communauté internationale n'a aucune possibilité de manœuvre, entre une Syrie renforcée par sa prise de position durant la guerre du Golfe, et Israël qui terrorise les villages du Sud, il est impératif que les libanais se mobilisent rapidement.

Avec la chute du bloc Soviétique, le Nouvel ordre mondial au Moyen-Orient laisse place à une suprématie militaire nette en faveur de l'Etat d'Israël. L'Irak mise à genou, la puissance égyptienne et syrienne devient négligeable, face à l'arsenal nucléaire de l'Etat Hébreu. De plus, la présence de la marine américaine dans le Golfe fait pression, si besoin est, sur l'ensemble des pays arabes.

Dans ces conditions, toute décision pour le Liban doit être prise avec prudence. L'Etat libanais, représenté par une délégation qui ne tire aucune légitimité du peuple, pourra être forcé à faire des concessions contraires à son intérêt. Dans ce cas, il faudra se méfier de la réaction des libanais. Apréhendants cela, les jeunes communiquent déjà leur sentiment: "Quand le désespoir atteint sa propre Ligne Rouge, tous les moyens deviennent légaux".

Salim Hani.

Seize ans de guerre pourquoi faire?

Telle est la question que se posent aujourd'hui l'ensemble des libanais. Certes, les armes se sont tuées au Liban mais ce n'est pas pour autant que les problèmes fondamentaux de la société sont résolus. Les Libanais se souviendront que cette paix est la fille de la guerre du Golfe, la rançon payée pour une prétendue défense des droits des peuples à disposer d'eux mêmes, et non le fruit d'un compromis ou d'une négociation entre protagonistes. De même, ils sont convaincus que les accords conclus, ceux de Taëf et le Traité d'Amitié libano-syrien, sont des accords unilatéraux et fallacieux. Ils sont porteurs de désolation et de conflits à l'avenir.

Faut-il rappeler que le début de la guerre s'est accompagné de l'expression véhémente et désordonnée des revendications contradictoires de chacun des protagonistes, qui le départ des forces armées étrangères, qui la laïcisation du système politique, qui plus de justice ou de démocratie. Nul d'entre eux n'a envisagé de concessions. Chacun voulait l'aboutissement de son projet de société propre, fut-ce au prix de la violence, fut-ce, finalement au prix du désastre national. C'est la diversité même de leurs objectifs parfois incompatibles, toujours intransigeants qui a engendré inconsidérément le

conflit. Ces antagonismes ont ouvert la porte aux ingérences des puissances régionales (notamment israélienne et syrienne), facilitant ainsi leurs desseins. En fin de compte, ils ont joué un rôle essentiel dans l'instauration de leur hégémonie.

Aujourd'hui, ce sont les mêmes qui se sont ralliés aux accords unilatéraux et fallacieux qui perpétuent et amplifient ces mêmes lacunes et tares du système, qu'ils dénonçaient eux-mêmes en 1975. Ces accords, en effet ont institutionnalisé le professionnalisme et légitimé la présence d'une armée étrangère. Ils ont perpétué la confiscation du pouvoir par une notabilité inféodée. Ils ont hypothéqué la souveraineté de la décision politique au bénéfice des puissances régionales.

Aujourd'hui le pouvoir en place, au mépris du fond, ne retenait de la démocratie que la forme, nomme les représentants du peuple. De plus, il fait voter une loi d'amnistie des crimes de guerre, loi infâme qui acquitte l'assassin mais condamne le brigand. Le pouvoir laisse ainsi sans recours d'innombrables victimes de la guerre, les handicapés à vie, les millions de déplacés. Pire encore il abolit de la mémoire collective le souvenir de milliers de citoyens, piégés dans le cycle de la violence, et qui sont morts pour fait de guerre ou sous les

bombardements.

Une apothéose !!!

L'heure n'est pas à la résignation ou à l'indifférence. Il faut résister pour tous et au nom de tous. Pour libérer le sol, la volonté du peuple et aussi l'individu des mythes politiques qui l'enchaînent.

Choisir de résister c'est d'abord rompre avec une facilité morale, un lâche soulagement démobilisateur.

Résister, c'est surtout refuser la vision simplifiée du conflit, proposée et imposée par les seigneurs de guerre.

Résister, c'est refuser les archaïsmes qui figent la pensée, c'est refuser le discours qui assigne l'individu à une identité de naissance, qui assimile cultures et confessions.

Résister c'est vouloir restaurer l'homme dans sa dignité et préserver ses libertés et leurs expressions.

Résister, c'est oeuvrer pour une société civile, laïque et démocratique où les droits du citoyen sont pleinement reconnus.

Nul ne doute des difficultés qui nous attendent pour faire aboutir l'idée que nous nous faisons du pays. Mais qu'on se le tienne pour dit, le salut ne viendra que par la volonté des libanais, de tous les libanais, d'être unis dans la défense d'idées fortes telles que leur dignité d'homme, leur liberté de conscience, leur souveraineté nationale, leur pluralité culturelle. Il faut se débarrasser du soupçon où nous tenons le militantisme. La patrie ne peut exister que si ces citoyens témoignent d'elle.

Georges DAGHER

La Journée des Dupes

Parution à Paris du dernier livre de Patrick KARAM (français d'origine libanaise et président de l'Union des Jeunes Européens.).

Le libanais appréciera l'objectivité et la neutralité de cet ouvrage qui s'abstient autant que possible de commenter, et ne fait que citer chiffres, faits, dates et déclarations. On se souviendra de son premier livre sur le conflit armée libanaise

F.L. un livre blanc qui s'était fait le fidèle reflet des exactions commises par ces derniers contre la population libanaise. Le ton du livre blanc n'était pas assez neutre mais les faits rapportés sont exacts. L'auteur nous a révélé que comme pour le second il s'était abstenu de nommer les victimes et les témoins des exactions pour ne pas les exposer à des représailles. Le second livre est quand à lui remarquable dans le style comme dans le contenu. Il constit-

ue un véritable rapport détaillé de 148 pages sur tous les événements qui se sont déroulés avant et pendant cette journée, tristement célèbre, du 13 octobre 1990. Petite déception cependant, la préface de Léotard replace le problème en terme de minorités. Le titre du livre est: "La journée des dupes ou le samedi syrien", il est en vente dans plusieurs librairies dont Virgin Mégastore Champs Elysées, la Procure et Lamartine

N.S.

Le cœur de Beyrouth

Présenté comme l'unique catalyseur de la reprise économique du Liban, la reconstruction du Centre-Ville est désormais le principal sujet de préoccupation des libanais.

Il nous a semblé nécessaire de réfléchir sur le projet dans tous ses aspects; économique, historique, social, archéologique, architectural,...

Dans la présentation économique du projet, les promoteurs insistent sur l'aspect symbolique de la reconstruction du Centre-Ville. Il suffirait que le cœur de Beyrouth soit remis en chantier, pour que, miraculeusement, le reste du pays suive. Le centre de Beyrouth a effectivement valeur de symbole. Pourtant, la reconstruction du Liban doit se faire de façon homogène. Seize ans de guerre ont mis à plat toute l'infrastructure étatique, avec les services attenants; réseaux routiers, téléphones, électricités, Aéroport de Beyrouth, transports en commun,... sans compter les carences dans la Santé, la Sécurité Sociale, l'Education, la Justice... Les libanais, dans leur grande majorité, sont déplacés ou exilés. Certains villages sont totalement détruits ou abandonnés. La paupérisation du pays atteint des proportions dramatiques. Plus de 33% de la population active est au chômage, et 125000 jeunes sont handicapés moteurs. Le Liban est en pleine décomposition.

Reconstruire le pays est urgent. Mais, puisque tout est à refaire, il serait utile de commencer par une étude sérieuse pour une politique unique et globale de reconstruction. Quelle est donc la stratégie à appliquer? Décentralisation, urbanisme, protections sociales, politique agricole, industrialisation, écologie,... toutes notions qui ne semblent pas faire partie des préoccupations de l'Etat. L'obsession est le Centre-ville.

Signe que la paix est revenue, il nous faut reconstruire. Vite! De peur que la guerre ne nous prenne de court.

Quel plan pour le Centre-Ville?

Dans le projet qui a été soumis aux députés libanais, plusieurs points attirent

notre attention.

Le centre de Beyrouth est le lieu historique de rencontre de toutes les communautés et toutes les cultures libanaises.

Cette ville était bien le lieu de rencontre de tous les libanais pour l'unique raison qu'ils y étaient déjà. Grandissant avec les besoins des libanais, la ville a vu s'ajouter aux anciennes demeures, au vieux séraïl, aux multiples souks, à tous les lieux de culte, un centre financier et commercial important, des restaurants, des hôtels, des salles de spectacles. Le Centre-Ville est donc né d'un processus spontané et naturel. Et il a bien réussi. A l'inverse, le centre historique de Bucarest que Ceausescu a rasé pour construire des immeubles modernes, est une preuve accablante de l'échec de la modernisation forcée.

De plus, à trop insister sur les retrouvailles des communautés libanaises, on se voit calculant les profits et pertes de chacune d'elles. Le piège est mesquin, et l'on a trop souvent entendu murmurer des histoires de sunnites qui virent des chi'ites avec les avoirs des chrétiens... Prière instaurer d'abord un climat de confiance. Merci.

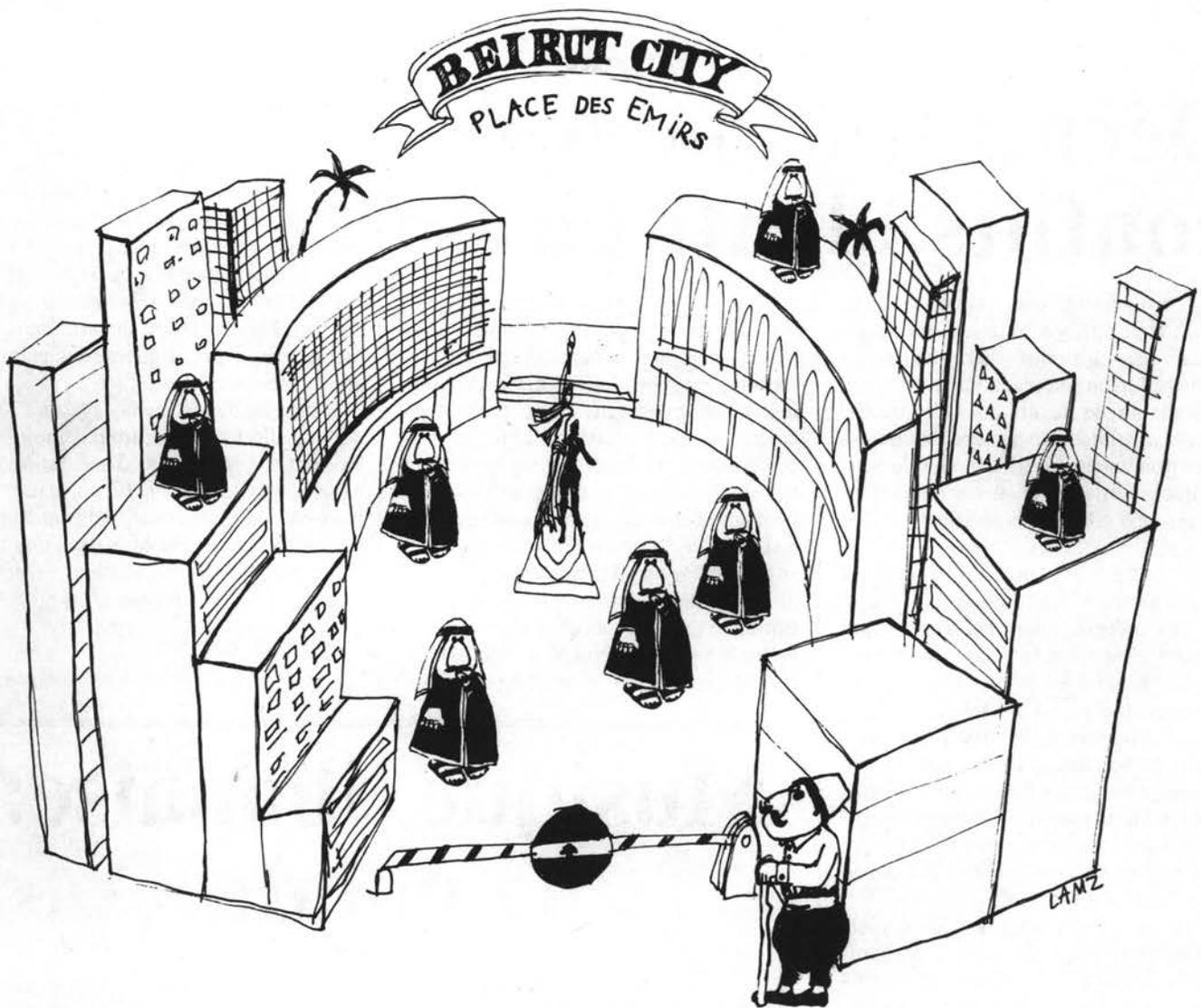
Tout le Centre-Ville est détruit. Il faut démolir, pour remettre à neuf. Oui, le Centre-Ville est largement détruit. Mais il y a beaucoup à sauver. Si on ne peut rien tirer des carcasses d'immeubles qui restent, préservons au moins l'esprit qu'elles continuent d'abriter. Ruines romaines, arcades et voûtes, mansardes, fresques, et briques rouges, chacune des pierres raconte notre histoire. Avec ce qui reste des battisses, nous pourrions reconstituer notre passé. S'il s'agit d'investir, le style architectural des villes orientales nous irait tellement mieux que l'implantation d'un centre commercial, avec jardins et fontaines d'eau, à la manière d'AbouDhabi. Le Centre-Ville est un patrimoine historique et touristique. A ce titre, il lui est demandé d'être authentique, et non pas profitable. Imaginons que Baalback ne soit pas ren-

table, faudra-t-il raser les temples, parce que ruines?

Et, pour la leçon de l'Histoire, nous sommes nombreux à souhaiter qu'un quartier entier bordant la Ligne Verte, soit préservé tel quel, afin de ne jamais perdre de vue les dangers de la dérive, l'horreur de la guerre.

L'Etat libanais est pauvre. Il ne peut pas assumer seul un chantier s'étalant sur plusieurs milliers de m². C'est un état de fait. Il faut réagir. L'attitude la plus saine serait de voir pourquoi l'Etat est si appauvri, et quelles seraient les meilleures solutions pour y remédier. Mis à part les seize ans de guerre, plusieurs facteurs ont contribué et continuent de contribuer à priver l'Etat des ressources qui lui sont nécessaires. Quelques mesures prises par la Banque Centrale pourraient renflouer les finances; revoir la politique de souscription aux Bons du Trésor, dé-dollarisation, chute des taux d'intérêts, etc. sont des exemples de mesures qui pourraient encourager une reprise économique. Le premier moyen de s'enrichir est de ne pas dilapider l'argent. Il est impératif d'endiguer la corruption dans tous les échelons des services publics. Plusieurs ministères peuvent être rapidement remis en marche, et certaines de leurs prestations peuvent devenir moins coûteuses voire rentables. Il faut une étude minutieuse de tous les appels d'offre, avec la certitude que les marchés sont attribués aux sociétés présentant le meilleur rapport qualité/prix. Une fois le train en marche, on pourra se concentrer sur les impôts sur le revenu ou fonciers, les taxes douanières, les factures de téléphone, etc. Avec une faible dette extérieure, et une bonne exploitation des ressources intérieures, le Liban est un pays riche. D'où l'intérêt accru des promoteurs du projet du Centre-Ville. D'où la possibilité pour l'Etat de s'endetter et de prendre lui-même en charge le réaménagement de la Capitale.

Les députés libanais, en octobre 1989, avaient insisté sur le "package deal" offert par la communauté internationale: l'Accord de Taëf contre une aide économique internationale. Cet accord signé, on constate deux choses: d'une part,



c'est le système même de Taëf et le manque de confiance des libanais en leurs dirigeants qui appauvrissent l'Etat, d'autre part, l'aide internationale tant promise ne s'est toujours pas manifestée. Pire encore, elle ferait l'objet d'un nouveau chantage. Jamil Kebbé, se présentant comme l'homme de l'Arabie Saoudite, affirme haut et fort, qu'aucune aide arabe ne parviendra au Liban tant que le projet Hariri ne sera pas signé.

Un seul projet harmonieux, confié à une société anonyme, qui rachète tout à l'Etat et aux anciens propriétaires. Pour faire un projet harmonieux, il suffirait au ministère des Travaux Publics d'organiser un concours international, doté d'un prix, en précisant les restrictions nécessaires. Rempporter l'avant-projet d'un chantier comme celui-ci serait très pres-

tigieux pour chacune des facultés d'architecture, au Liban ou dans le monde. Le choix du meilleur projet effectué, il serait présenté au public, et imposé comme critère obligatoire pour la reconstruction. Les anciens propriétaires seraient contraints de suivre les plans, ou libres de vendre au plus offrant.

Le danger d'une société anonyme réside précisément dans le fait qu'on ne sait pas à qui elle appartient. Ses actions, vendues en bourse, pourraient passer entre les mains d'investisseurs israéliens, syriens, iraniens,... dont les intérêts ne concordent pas toujours avec ceux du Liban. Posséder le centre de Beyrouth permettrait d'exercer de très fortes pressions économiques, sociales, culturelles,...

Une étude économique faite à Paris, a

démonstré que la reconstruction du Centre-Ville pouvait rapporter énormément d'argent à ses promoteurs. En empruntant l'argent nécessaire, l'Etat libanais serait à même de rembourser dans un délais normal de dix ans, et de faire d'énormes bénéfices.

En nous précipitant à accepter et signer ce projet, ses promoteurs évitent de nous laisser y réfléchir. Sur le plan des principes, nous aurions souhaité que ce projet soit débattu en public, qu'il soit laissé à d'autres sociétés la possibilité de proposer un contre-projet, un autre moyen de financement.

Le citoyen libanais se retrouve dépossédé de son Patrimoine, ce qui ne semble pas très grave: un futur actionnaire m'a avoué qu'au Liban il n'y avait pas de Mémoire collective!!!

Youmna Makram

Déculturation et conflits identitaires

La tourmente que connaît le Liban depuis plus de seize ans rend souvent difficiles les démarches d'une réflexion sereine, notamment dans le domaine de la culture. Cependant, certaines attitudes de violence interagissent étroitement avec des modes de pensée qui investissent le champ culturel en des termes, souvent expéditifs, faits de préjugés.

En outre, un profond processus d'acculturation-déculturnation semble avoir été à l'oeuvre dans l'univers mental libanais, bien avant la guerre, lié notamment à l'acquisition brutale des technologies occidentales et à ses conséquences sur les structures génératrices et de diffusion de la culture. Bien que masquée par une croissance-effervescence quantitative, cette dynamique, qualitativement paupérisante, semble avoir engendré progressivement une sorte d'amnésie partielle. Celle-ci aurait atteint, à différents degrés, l'ensemble des référentiels symboliques culturels, source de nombre des préjugés générateurs de malentendus, donc source de violence dans le contexte libanais. La guerre n'aurait fait qu'accélérer et révéler au grand jour cette mutilation.

Habituellement posée en des termes de conflits pluri-identitaires apparemment insolubles, faisant abusivement intervenir les binômes habituels tradition-modernité, Orient-Occident, islam-christianisme et "arabité-libanité", la question du patrimoine et de l'identité culturels gagnerait à être reformulée en des termes de "perte mémorielle collective génératrice de conflits".

C'est cette idée -du reste rarement traitée- qui est proposée au Mouvement du Citoyen Libanais naissant, afin d'être la base d'une réflexion et d'un débat, voire d'une action de sensibilisation au patrimoine culturel libanais. Considéré comme préalable à toute réflexion sur la "reconstruction culturelle", ce débat devra faire l'état des lieux des expressions culturelles (lettres, arts, artisanat,

cuisine, etc.), dans une large acceptation anthropologique et historique.

Il s'agirait, en premier, d'analyser ces "rendez-vous manqués", entre des potentialités traditionnelles extrêmement créatives, et des créateurs subjugués par l'Occident, complexés par sa "supériorité" civilisationnelle transposée sur le plan culturel, pressés de se mettre au diapason d'une universalité schématique, et qui, plutôt que d'entreprendre une exploration actualisée de l'inventivité intrinsèque du vivier local et régional, ont mélangé à tour de bras des expressions culturelles souvent incompatibles, sous

le couvert du slogan de l'"amélioration" du patrimoine.

Si la guerre, en plus de ses effets directement destructeurs, a été un accélérateur de ce processus de déculturnation, elle a aussi été le signal d'une prise de conscience multiculturelle de ces différents problèmes. C'est le second thème de ce débat: la guerre et la culture, en même temps que la guerre des cultures et les cultures de guerre.

Si la prise de conscience n'est qu'à ses débuts, elle n'en demeure pas moins un élément d'espoir, celui d'une future renaissance culturelle du Liban, d'une reconstruction plus solide, plus enracinée, ressourcée sans complexe dans une tradition féconde, revisitée par la sensibilité de cette fin de millénaire.

Nidaa Abou Mrad

Musique libanaise: la nahda

Dans son désir hâtif de se façonner une identité culturelle nationale, "l'Homo Libanus" crée souvent des concepts ambigus. Une expression apparemment simple et "innocente" comme "musique libanaise" est devenue le creuset d'un abrutissement intellectuel chronique. A l'instar de feu "l'Art Socialiste", cette association est envahie par un projet idéologique qui phagocyte la sphère esthétique. Le même dévoiement atteint l'écriture historique au Liban où l'on est habitué aux éternelles empoignades "Liban phénicien" - "Liban arabe" - "Liban libanais" - "Liban lituanien" - "Liban martien" - etc. La vérité historique tout comme le plaisir esthétique est le dernier des soucis des prédicateurs. Ce qu'ils aiment, c'est le son des orgues de Staline le soir au fond des bois.

Contours d'un patrimoine

Il est donc urgent d'enlever à ces monstres les justifications culturelles de

leurs tueries. Cela étant dit, ce pauvre "Homo Libanus" est en droit de s'interroger sur son patrimoine artistique. L'expression "musique libanaise" demeure toutefois insuffisante sinon inexacte, tant sur un plan musical qu'identitaire.

D'un point de vue musical, s'agit-il de musique de tradition populaire, de folklore, de musique de tradition savante, de musique classique, de musique d'art ancienne ou récente, de musique religieuse, de musique dite de variété, de musique de fond, de musique de consommation...?

D'un point de vue identitaire, la libanité de la musique est-elle relative au musicien, à l'interprète, au compositeur, au type, au genre, au langage, aux formes musicales, à la poésie, à la localisation géographique...?

Popularités abusives

Certains ont été tentés de réduire le patrimoine libanais au folklore, en étroite liaison avec le dialecte libanais,

et en opposition au patrimoine classique lié à l'arabe littéraire. Cette attitude se heurte à deux obstacles de taille: d'une part, quand on réduit la musique libanaise à la dabkeh et au mijana, la musique française, par exemple, devient bourrée auvergnate et ballade bretonne. Cependant, sans vouloir vexer la bourrée, Marc-Antoine Charpentier et Claude Debussy, tout en n'ayant pas joué du biniou, prétendent représenter une certaine musique française. D'autre part, la dabkeh, autant que le mijana n'est pas exclusivement libanaise: on les retrouve, à quelques variantes près, dans les traditions populaires des pays voisins du Liban. Le patois de Zghorta n'est-il pas aussi différent de celui de Jezzine que de celui d'Alep?

La recherche d'une spécificité culturelle libanaise fait fausse route en préférant le patrimoine populaire et rural au patrimoine savant et citoyen. Plutôt que de greffer à ce binôme une polarité identitaire loco-régionale et nationale -et, par extension, confessionnelle-, abusive, sinon erronée et génératrice de violence, ne serait-il pas plus intéressant d'intégrer ces différentes composantes dans une dialectique de complémentarité et de fécondité?

Résidus

Cependant, on serait tenté de croire cette quête sans objet. En effet, qu'elle soit d'expression savante ou populaire, la musique a perdu son identité au Liban. En fait, la musique de consommation dite "de variété" a pris toute la place. Ce qui porte encore le label "folklore libanais" est souvent récupéré par la norme commerciale "cartes-postales-phéniciennes-authentiques-dix-dollars-merci". L'appellation "musique arabe classique" est de temps en temps utilisée pour les expériences "d'amélioration" et du patrimoine par occidentalisation naïve, autrement dit, l'habituel complexe fétichiste du "noeud-papillon-baguette-de-chef-d'orchestre".

Toutefois n'accablons pas plus avant ces malheureux musiciens libanais: d'une part, la situation est pratiquement identique dans les autres pays arabes (voire le reste de la planète, si l'on excepte l'Occident, l'Inde et l'Iran, qui ont su se prémunir du virus dévastateur de la World Music). D'autre part, on ne saurait leur reprocher de tenter de subsister dans un environnement physique

et intellectuel peu propice à la créativité et à l'authenticité (valeurs démodées, pas assez snobs, ni très rentables), et avec un statut méprisé par la petite-bourgeoisie bien-pensante.

Nahda endogène

Pourtant, il fut un temps où innovation et authenticité allaient de pair dans cette région du monde. La Nahda du XIXème siècle a été un moment important de l'histoire de la pensée arabe, au cours duquel l'Orient, confronté à la modernité occidentale, était appelé à se "réveiller" et à se renouveler. La première Nahda a appelé à une innovation endogène (de l'intérieur) qui s'appuie sur des éléments de la culture d'origine, "re-lus" à la lueur de la sensibilité contemporaine et en fonction des exigences de la modernité.

Bien entendu, ce mouvement de Renaissance a investi l'univers musical, à travers deux figures qui ont dominé la scène musicale égyptienne de la deuxième moitié du XIXème siècle, "Abduh al-Hamûlî et Muhammad 'Uthmân. Ces deux maîtres de l'art vocal sont en effet les initiateurs du deuxième "âge d'or" de la musique d'art arabe. Secouant la torpeur dans laquelle s'était installé l'Orient musical, le génie créatif de ces maîtres a permis d'intégrer des éléments de différentes musiques du Proche-Orient dans un moule de musique d'art arabe. C'est ainsi qu'ils donnèrent au dawr, à la qasîda et au mawwâl (principales formes du répertoire vocal égyptien improvisatif) leurs lettres de noblesse, y déployant leur immense talent de compositeur ainsi qu'une inventivité instantanée de chanteur hors pairs. Leurs trouvailles

mélodiques, leurs variations, leurs improvisations et leur expressivité émotionnelle -alliées à un sens affiné du développement de l'univers modal du maqâm- ont marqué le monde arabe pendant deux générations.

Liban et Nahda musicale

Le Liban a tenu un rôle majeur au sein de la Nahda, notamment dans le domaine littéraire. Il y a contribué aussi à travers ses musiciens:

Une majorité de chanteurs et d'instrumentistes citoyens adopte le répertoire hamûlien et sa stylistique. C'est le cas notamment de la chanteuse Marie Gebrane et du 'ûdiste Petro Trâd. (Les 'ûdistes Salîba al-Qatrîb et Bahîj Miqâtî, et le qânûniste palestino-libanais Georges Abiad ont persévéré dans cette voie jusqu'aux années 1970, ils sont aujourd'hui à la retraite, déçus par l'état de la musique dans ce pays.)

Le chanteur-tanbûrî Muhyîd-dîn Ba'yûn a, de son côté, cultivé plusieurs genres: une musique de tradition populaire en dialecte libanais, axée sur le mawwâl baghdâdî, le répertoire vocal savant hamûlien, mais aussi une musique savante vocale (qasîda mursala et muashah) et instrumentale (taqsîn) de caractère plutôt libanais qu'égyptien.

D'autres chanteurs, comme Farj-Allah Baydâ et, plus tard, son neveu Eliyâ et Yûsef Tâj, ont continué à chanter le répertoire traditionnel populaire local: 'atâba, mijanâ, Abuez-Zelof, mawwâl baghdâdî, qerrâdî, etc, mais dans une optique de musique d'art, se refusant à la répétitivité interminable des chansons strophiques et s'adonnant à la variation improvisée.

N A M

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 20:45
MUSIQUE AU LIBAN AU TEMPS DE LA NAHDA
UN CONCERT DU TAKHT ABOUMRAD MORKOS
78 RUE CARDINET 17°SALLE CORTOT
COREALISE PAR LE MOUVEMENT DU CITOYEN LIBANAIS,
RENSEIGNEMENTS: 45 48 74 85
ET LE CENTRE DE MUSIQUE ARABE DE PARIS
CEMUDAMM, TEL: (1) 42 08 66 28
AVEC LE SOUTIEN DU MINISTERE DE LA CULTURE
ET DU F.A.S.
P.A.F: 300 F, 150 F, 90 F, 50 F

Amnésie ou Pardon: NOTRE FILM

Au moment où le pouvoir au Liban a voté une loi d'amnistie, il nous a semblé important de rappeler au citoyen libanais ce qu'était la véritable nature de cette amnistie, ce qu'elle signifiait et quelles pouvaient être ses conséquences?

Qu'est ce que l'amnistie?

Est-ce le signe d'un "nouveau départ", d'une volonté de pardonner les "fautes" et le désir de ne pas laisser trop longtemps le passé troubler notre avenir?

Rappelons qu'il existe deux formes d'amnistie: l'amnistie des faits et l'amnistie des peines.

L'amnistie votée au Liban, n'ayant pas nécessité de poursuites des auteurs des crimes, ni de condamnation de ces auteurs, c'est à dire, n'ayant pas nécessité de jugement, est considérée comme une amnistie des faits.

Dans ce cas, c'est le fait lui-même (ici, la guerre, les massacres et les attentats) qui est effacé de la "mémoire judiciaire", perdant automatiquement son caractère punissable.

Or, avons-nous le droit, au sens moral avant tout, de retirer à la guerre, aux massacres, aux attentats et aux tortures leur caractère punissable?

Au Liban, il n'est pas question de petites fautes ou d'infractions mineures mais de 200 000 morts et de 500 000 blessés; pouvons-nous nous permettre ainsi d'amnistier la Guerre?

Cette amnistie n'apparaît donc plus comme un pardon mais plutôt comme un oubli imposé, excessif et illimité, puisque la Guerre est impardonnable.

Par ailleurs, la dénoncer est un devoir tandis que sa non-dénonciation peut apparaître comme un consentement.

Pardonnez à des hommes, peut-être, mais pardonner à la Guerre est inadmissible, au sens moral, et notre devoir est donc de la juger afin non seulement de

rendre possible la mémoire des faits mais aussi l'appréciation de la réalité et de la gravité de ces faits.

Mais pour ceux qui ont la "conscience tranquille" en ne condamnant pas la guerre, il est aussi inacceptable de voter une loi d'amnistie sans un jugement préalable, afin de savoir si les crimes amnistiés sont des "crimes de guerre" ou des "crimes contre l'humanité" sachant que ces derniers sont du ressort de la communauté internationale et sont considérés comme impardonnables et imprescriptibles.

Ainsi, ici encore, seul un tribunal de la guerre peut tracer la frontière entre "crimes de guerre" et "crimes contre l'humanité" afin de savoir s'il en existent qui peuvent être "pardonnables".

Nous remarquons qu'une des conséquences de cette amnistie des faits est d'annuler toute action publique par la société.

Cependant, dans le cas du Liban, cette loi votée, annule non seulement l'action publique mais aussi le droit d'agir de l'individu (par une action civile) et du peuple (par une dénonciation).

En effet, l'amnistie ayant fait disparaître le caractère délictueux des faits et les conséquences de la condamnation des auteurs, on voit les artisans de ces "crimes industriels" réintégrer leur travail et même être "décorés" en se voyant offrir les plus hautes fonctions de l'Etat; comme s'ils n'avaient jamais rien fait...

Comment, dans ces conditions, la victime peut-elle encore espérer obtenir une réparation par une action civile et comment est-ce que le citoyen libanais peut-il encore avoir confiance en la protection que doit lui assurer l'Etat?

Par ailleurs, même le droit d'agir du peuple est annulé puisque l'on n'a même plus le droit de dire ou d'écrire, même si l'on peut le prouver, que tel ou tel

homme politique a pratiqué la torture ou le "crime industriel", sans commettre de ce fait une "diffamation", condamnable désormais par la justice.

On remarque donc clairement qu'une récompense et une protection sont offertes aux criminels?

N'est-ce pas pousser un peu loin le pardon?

Il y a de quoi susciter sans doute certains désirs de vengeance individuelles.

On a donc toute raison de penser qu'en l'absence d'une justice rendue à l'ensemble des citoyens libanais, l'individu cherchera lui-même à se rendre justice et perpétuera ainsi cette "loi de la jungle" et du règlement de compte personnel dont le pays n'a que trop souffert.

(Cet homme qui se vengerait, serait-il coupable d'avoir tué, ou victime de cette nouvelle loi qui lui a refusé son droit à la justice. Le passé et les 17 ans de guerre dont il fut victime ne peuvent même plus constituer des "circonstances atténuantes" puisque les faits étant amnistiés, le passé et la guerre "n'existent plus").

N'est-ce pas cette démarche d'ailleurs qui a conduit à la guerre et à sa perpétuation?

L'histoire deviendrait-elle cette roue qui tourne sur elle-même?

Oublier et la guerre peut devenir une découverte à chaque fois!

Ainsi, en ne jugeant pas la guerre, ne construisons nous pas un état de guerre plutôt qu'un Etat de droit?

Cette loi d'amnistie, ne permettant donc, ni sanction (appartenant à la société; action publique), ni réparation (appartenant à l'individu, action civile) ni dénonciation (appartenant au peuple), c'est à dire nous refusant notre droit d'agir, nie tous les fondements d'une société moderne et d'un Etat de droit.

Comment construire un Etat de droit en niant dès aujourd'hui les bases de cet Etat.

Demain se décide aujourd'hui. Il faut

que le premier pilier de l'édifice d'un Etat de droit à venir, soit l'acte par lequel le citoyen libanais se verra réhabilité dans ses droits les plus élémentaires, c'est à dire le droit à la justice (et ce n'est qu'après le jugement que le pardon pourra intervenir)

D'ailleurs, comment pardonner sans savoir au préalable s'il y a eu faute et qui sont les auteurs de cette faute, et donc sans avoir effectué un jugement. Nous remarquons donc que l'amnistie peut intervenir mais seulement après une poursuite, une condamnation et une peine.

C'est dans ce cas que nous parlons d'amnistie des peines: l'amnistie des peines décide de dispenser les coupables seulement après une reconnaissance de culpabilité et l'existence d'une peine.

Ainsi, l'acte (la guerre et les crimes en tant que tels) n'est nullement pardonné mais seuls ses auteurs peuvent l'être. Dans ce cas il s'agit d'un pardon et non plus d'un oubli puisque la mémoire de l'acte est conservée.

Il serait bon de rappeler aussi que le pardon est le fait du législatif du parlement, c'est à dire d'élus représentant

chacun une partie de l'être social, et la totalité de celui-ci lorsqu'ils sont ensemble. Or au Liban, le parlement est composé de 40 membres nommés et de 67 membres élus il y a plus de vingt ans et ne peut donc pas représenter le peuple libanais. Cette loi d'amnistie ne peut donc pas être votée sans une consultation préalable du peuple.

En définitive, nous remarquons dans chacun des cas qu'il y a une nécessité de créer un tribunal pour juger la guerre et ses causes, autopsie indispensable à la santé physique et morale du Liban.

Le meilleur moyen de lancer un débat autour des thèmes de l'amnistie et du tribunal nous est apparue être la réalisation d'un court métrage. Ce film tente de donner la parole aux libanais, et de les interroger, afin de faire prendre conscience au citoyen de ce que l'organisation de ces tribunaux est une responsabilité collective et qu'elle incombe à chaque libanais qui veut que les générations futures vivent dans une société juste et saine.

Sylvio Sharif Tabet

Aidez-nous à réaliser notre film
Envoyez vos contributions au
Mouvement du Citoyen Libanais,
33, rue de Vaugirard, 75006 Paris

NOUVELLES...NOUVELLES...NOUVELLES

Liberté d'expression

Issa Ghorayeb et Amine Abou Khaled, respectivement rédacteur en chef et directeur de la publication du célèbre quotidien francophone beyrouthin "L'ORIENT-LE JOUR", ont été convoqués par le procureur de la République devant le juge d'instruction pour avoir publié, telle quelle, une dépêche de l'AFP concernant la complicité de

Hafez el Assad dans le trafic de drogue de la Békaa. Ils se sont ainsi exposés aux sanctions prévues par la loi. Celle-ci stipule l'interdiction de diffamer, dans la presse, le président de la République Libanaise ou tout chef d'Etat étranger.

Dans ce cas une arrestation est possible avant jugement. Les deux accusés ont déclaré qu'ils gagneraient à être emprisonnés. Il s'agirait d'une mesure d'intimidation car s'il est légal d'emprisonner, éventuellement, le directeur de la publication, Amine Abou Khaled, le rédacteur en chef ne saurait,

d'après la loi, être inquiété. Le jugement est en cours et les accusés (ou victimes) ont été relâchés après une entrevue avec Elias Hraoui, celui-ci les aurait sermonnés et leur aurait demandé plus de compréhension des journalistes à l'égard du pouvoir.

Khatchig Babikian affiche ses tendances

Khatchig Babikian, multi-ministre-et-député a circulé pendant plusieurs heures, avec un graffiti sur la vitre arrière de sa voiture "Aoun Seulement" (Aoun ou bess). Le chauffeur s'étant enfin rendu compte, il est descendu effacer l'inscription sous l'œil agacé de Babikian, et sous le regard amusé des passants!!!...

La peur subsiste

A l'heure de mettre sous presse nous avons appris qu'un attentat avait détruit le "College Hall" de l'Université Américaine de Beyrouth. Evidemment, nous regrettons, nous condamnons, nous dénigrons... Evidemment, nous voyons dans cet acte le signe d'une guerre qui se perpétue. Qui peut parler de paix quand la peur subsiste?

Rajeh yeth'amar Loubnan

C'était les 8 et 9 novembre Magida El Roumi a fait passer un souffle de liberté et de ferveur sur la communauté libanaise de Paris. On se bousculait dans l'immense salle du Palais des Congrès pour entendre la voix d'or de la belle Magida, nouveau symbole du Liban. Dans une grande émotion, le public a apprécié d'entendre l'hymne national au début du concert. Après des chansons très poétiques dont la superbe "kalimat" de Nizar Kabbani, Magida El Roumi a rendu un hommage talentueux à Edith Piaf et à la chanson française en interprétant "Padam". Chacunes des chansons-cultes patriotiques de Magida a déclenché un délire dans la foule déchainée, toute entière debout sur ses sièges, chantant à l'unisson avec Magida, levant le poing en signe de lutte pour la Patrie. Inoubliable foi et communion de la foule au moment du chant de résistance de Mahmoud Darwiche: "Le masque est tombé", au moment du célèbre "Rajeh yeth'amar loubnan" et surtout de "Soulève toi ô Beyrouth". Merci Magida.

Le Liban de La Solidarité

A l'occasion de la parution du premier numéro de "Loubnan al Mouaten", il nous paraît important de se pencher sur une des réactions les plus positives au drame libanais: sa dimension humanitaire; ou l'extraordinaire mobilisation de l'aide humanitaire pour atténuer les horreurs et les souffrances provoquées par la guerre.

En parallèle aux luttes fratricides, aux combats sanglants, à la haine et au mépris, s'est élevée, très vite, une intense activité de secours et de soins aux victimes de la guerre.

Cette action a un nom: l'urgence. Urgence des besoins, des secours, de l'aide.

Une multitude de réseaux d'urgence se sont ainsi développés pour contrer la violence du fer et du feu: des organismes para-étatiques, comme la Croix-Rouge Libanaise ou la Défense Civile, aux institutions comme Caritas, IRFAN, ou AMEL, jusqu'aux plus modestes groupements de quartiers, les associations humanitaires ont accompli, au fil des ans, un énorme travail.

Mais en marge du sauvetage proprement dit des vies humaines, ces organismes ont contribué à tisser un fond de solidarité, au cœur même d'une nation qui se déchirait.

On n'a pas encore, selon moi, jugé à sa juste valeur, la contribution de ce réseau au resserrement des liens entre des gens qui, pris dans le tourbillon de la guerre, étaient souvent retombés au purgatoire de l'état sauvage.

Apporter un brin de civisme, sinon de civilisation dans un univers frappé de démence destructrice, tel a été, dès le départ, le mot d'ordre de ces ONG (Organisation Non Gouvernementales).

Si le travail le plus affligeant des volontaires de ces organismes fut l'action sur le terrain à l'ombre des francs tireurs, obus et autres voitures piégées, leur rôle ne se limite nullement à ce genre d'interventions.

A l'instar des ONG d'urgences, d'autres ONG, dites de développement, font un travail plus inscrit dans la durée.

Leurs actions sont moins spectaculaires, mais dans un sens, tout aussi essentielles.

Dans un pays où l'Etat reste presque totalement absent, il est absolument primordial que des relais se créent à l'extérieur de l'appareil étatique. Administration, agriculture, éducation, santé, formation spécialisée, rééducation sont autant de secteurs où ces organismes jouent un rôle d'autant plus important que la carence de l'Etat et de ses structures dans ces domaines est flagrante.

Cet essor est, somme toute, naturel. L'Homme, social par nature comme l'avait si bien écrit Aristote, ne peut vivre dans un chaos total. Au plus profond des abysses d'une guerre, il existe toujours chez une population le besoin de s'auto-structurer, de s'organiser, de discipliner sa vie sociale.

L'Etat fut, historiquement, le plus important administrateur de cette organisation. Mais lorsqu'il devient défaillant, pour une raison ou pour une autre, il se fait rapidement remplacer par d'autres formes de solidarité.

A l'inverse, lorsque l'Etat se fait trop pesant, lorsque sa présence et sa pression se font trop ressentir à un niveau ou à un autre de la société, les O.N.G. peuvent faire figure de contre-pouvoir pour briser le monopole institutionnel de la gestion des services sociaux.

Ainsi, petit à petit, les O.N.G. se forment une place dans ces "No Man's Land" du champ social d'un pays. Elles comblent un vide ou résistent aux dangers d'accaparement de ces derniers interstices de pouvoir encore inoccupés par l'appareil officiel et ses prolongations. Elles sont, par là même, des interlocuteurs importants dans la dynamique d'un système démocratique dont elles deviennent l'expression et les défenseurs privilégiés. Les O.N.G. sont donc à présent des porte-paroles prépondérants dans une société civile.

Un énorme champ d'action s'ouvre aujourd'hui aux O.N.G. Longtemps

dominées par des Associations Internationales opérant au Liban dont nous parlerons en détail dans de prochains numéros, les O.N.G. locales sont désormais capables de prendre la relève sur le territoire libanais.

O.N.G. d'urgence et de développement ont une grande responsabilité dans l'élaboration d'un Liban nouveau, plus solidaire, plus soudé.

Néanmoins cette responsabilité peut mener à des dérapages lourds de conséquences. Tout au long de la guerre, nous avons été témoins de nombreux exemples de mauvaise gestion de l'action de l'ONG ou de manifestations qui ont contribué à envenimer des situations déjà ambiguës.

D'autre part, toutes les ONG ne sont pas exemplaires. Il y en a beaucoup qui sont inefficaces, douteuses, voire carrément nocives. (nous élaborons cet aspect, illustré d'études de cas, dans de prochaines éditions).

Vous le voyez, une rubrique humanitaire ne se limite pas à des compte-rendus de l'activité médicale d'un hôpital ou un inventaire des médicaments d'un dispensaire.

Tout en ne négligeant pas ce dernier point, nous nous efforcerons, au fil des mois, de scruter à la loupe les réseaux associatifs qui sont nés de l'activité des ONG humanitaires. Traversant avec elles toutes les régions du Liban, nous analyserons leurs actions, leurs influences, leur gestion du politique, leurs effets -positifs ou négatifs- sur des situations données. Bref, leurs réussites, leurs erreurs et leurs errements (de nombreuses ONG restent associées à une milice ou à une confession particulière).

Nous espérons qu'à travers ces voyages, vous apprendrez plus sur notre pays dans ce domaine et comprendrez mieux les enjeux informels qui s'y jouent, à l'ombre du politique.

Nous ne pouvons conclure sans un hommage à tous les volontaires de ces organismes qui, au péril de leur vie, se dévouent à en sauver d'autres. Nous n'oublierons jamais ceux qui ont laissé leur peau. Ils ne sont pas morts pour rien. C'est grâce à eux que nous avons appris le vrai sens du mot: solidarité.

ABBOUDY GHANDOUR

Le réveil d'Amnesty International

Le 12 octobre s'est déroulé un colloque sur le Liban dans la section française d'Amnesty International. Cette réunion fut organisée à l'occasion de la venue à Paris de représentants de cette association chargée de la région du Proche-Orient.

Amnesty International ayant décidé de "redéfinir" sa stratégie pour le Liban, il fut décidé de diviser le colloque en deux parties. La première étant publique: intervention de deux invités, Joseph Maïla et Elisabeth Picard, et débat dans la salle; la seconde se déroulant à huis clos entre les membres d'A.I., afin d'élaborer une nouvelle politique vis-à-vis du Liban à la lumière du débat en particulier, et de la nouvelle conjoncture régionale en général.

La présentation de Mme Picard fut centrée autour du thème de l'ingérence au Liban. En résumé, son argument principal était que les ingérences israélienne, syrienne, iranienne, et autres... (dues en large partie aux libanais eux-mêmes), furent une des causes majeures de l'état dans lequel se trouve le pays. Alliances et contre-alliances parmi les belligérants libanais ont contribué à attirer l'ingérence extérieure qui se complaît dans la désunion des libanais. En conclusion, Mme Picard souleva le problème du statut des réfugiés palestiniens civils, dont les droits les plus élémentaires sont bafoués par l'Etat libanais. Une tâche de plus pour Amnesty International.

Pour sa part, Joseph Maïla, insista sur les conséquences de l'accord de Taëf. Il souligna que le Liban n'avait pas retrouvé la paix, mais était plutôt en cours de pacification. Une différence de terminologie importante qui en dit long sur les fortes nuances qu'il faut avoir quant à la situation actuelle du pays.

La dernière intervention fut celle de l'envoyé spécial d'A.I. au Liban, M. Hussein Azziz (français, d'origine irakienne).

M. Azziz a accompli une mission exploratoire et son rapport influencera l'orientation d'A.I. dans sa stratégie pour le Liban. Le travail de M. Azziz fut divisé en quatre parties.

-Une étude juridique;

-Une évaluation des forces politiques

,notamment les milices;

-Une enquête sur les prisonniers politiques libanais, au Liban et dans les pays voisins;

-L'articulation d'un rôle pour A.I. dans cette conjoncture.

Ayant effectué un tour complet complets des principaux notables libanais, M. Azziz conclura par une note optimiste quant à l'évolution de la situation au Liban.

S'il faut applaudir une telle initiative d'Amnesty International, nous ne pouvons pas oublier les carences de cette association par rapport au Liban. Il est en effet surprenant qu'une ONG de la valeur et du prestige de celle-ci ait été

totallement absente de la scène libanaise pendant la période de la guerre.,alors que les Droits de l'Homme -dont Amnesty est un ardent défenseur- les plus élémentaires étaient régulièrement bafoués sur le territoire libanais.

De plus, la désignation pressentie d'un "responsable Liban" aux Quartier Généraux de Londres, prévue pour septembre 1991 est restée lettre morte. Qu'est-ce qui explique une telle défaillance? Négligences? Difficultés de trouver des interlocuteurs locaux?

De toutes façons, il est bien venu qu'Amnesty rattrape le temps perdu et donne véritablement à notre pays l'attention qu'il mérite; les Droits de l'Homme y sont loin d'être respectés.

Il faut espérer que ce colloque soit l'ébauche d'une action soutenue en faveur des victimes politiques au Liban.

A..G.

Lebanon in London

A one day conference, organized by the Centre for Lebanese Studies in co-operation with the Norwegian Institute of International Affairs, was held in London on October 4th, 1991.

The agenda comprised the following topics: "Peace keeping, water and security in South Lebanon". The conference was divided into four sessions.

A number of speakers were invited to discuss the problem of Lebanon's south. At the first session, Professor Richard Falk expounded his thesis on the cruelty of geopolitics and Mr. Michel Eddé spoke about "the legal dimensions of the problem of South Lebanon, on resolutions and other agreements".

Very early in the discussion, a heated debate took place between the panel and members of the audience about Mr. Falk's concluding statement that: "The new world order which George Bush had talked about during the Gulf crisis was the old world order minus the Soviet Union". This led to a discussion about the October Middle-East peace conference and whether Lebanon's acceptance to take part is justified. Mr. Michel Eddé responded very strongly to

that allegation stating that "the presence of Lebanon at the peace conference is essential; for if any agreement is to be reached between Israel and its Arab neighbors, and Lebanon is not present, it will be the only country in the region which will remain in a state of war with Israel due to the armistice agreement signed in 1948 at the end of the first Arab-Israeli war. So Lebanon would have to make its own arrangements if it is to reach an agreement with Israël, thus leading to a weakness in its bargaining power, due to the absence of both the superpowers".

In session two of the conference, which was chaired by Lieutenant-General Desmond Travers of the Irish Defence Forces, responsible for UNIFIL South Lebanon, the emphasis was on the role of UNIFIL in and on peace keeping in the area.

Professor Augustus Richard Norton of the International Peace Academy in New York, gave an onlightning talk on security and disorder in South Lebanon. He also read out Dr. Marianne Heiberg's paper "Peace keeping in Lebanon past, present, and future?" Dr. Heiberg, although present at the conference, was

suffering from throat infection .

One of the most exciting and lively sessions was the first afternoon session relating to geopolitics and the water problem of South Lebanon.

The speakers were Professor Thomas Naff of the University of Pennsylvania who spoke about Israël and the waters of South Lebanon; and Professor John Kolars of the University of Michigan, who spoke on the Litani river in the context of Middle-Eastern water resources.

Both professors pointed out the difficulty of producing definitive studies on the subject due to lack of data and statistics available, in particular since 1975. However, based on past research, both professors indicated that Lebanon was self-sufficient as far as water was concerned, and the reason for water shortage in Lebanon was due to lack of proper management of this resource.

A case in point is the non-implementation of phase two of the Litani project, the irrigation plan. They also indicated that Israël had water shortages for its needs and that the Lebanese waters provided a much coveted commodity. Professor Kolars went as far as to mention that there was evidence of a certain amount of water loss unaccounted for between the Litani's source and its Delta. It is suspected that this water is being diverted to Israël. The fact that water is being diverted, not

the amount of water in itself, should raise international awareness of the problem.

The problem of the Palestinian presence in southern Lebanon was touched upon in the final session of the afternoon.

Dr. Yazid Sayegh of St Antony's College ,Oxford, expressed his hopes that in view of the forthcoming peace conference, a modus vivendi can be found for the refugees living in the camps and the host country. He did mention that the phase of "a State within a State" was definitely over.

Dr. William Harris of Otago University ,New Zealand, expressed his doubts about an Israëlï withdrawal from the South, except within the framework of an imposed peace settlement.

The conference was ended by a discussion chaired by Dr. Nasser Saidi, where the audience was encouraged to ask questions relating to the topics discussed during the day.

This conference brought to light,once more ,the difficulties of the situation in South Lebanon. It tried to emphasize that unless an equitable solution is found to the Israëlï occupation and harassment of the South, Lebanon can never hope to be a united country

DE NOTRE BUREAU DE LIAISON

Elias Hraoui à Paris

Elias HRAOUI à Paris: ASPECTS MEDIATIQUES

Elias Hraoui aura pris soin de pr éparer son arrivée à Paris en donnant deux entretiens sur le thème "la France a un rôle essentiel à jouer au Liban", destinés à lui acquérir une oreille favorable de la part d'une partie de l'opinion française et libanaise, l'un au journal Le Monde le 22 octobre, l'autre au Figaro du 21 octobre.

Cependant,les journalistes Claude Lorieux pour le Figaro et Lucien George pour Le Monde n'auront pas été complaisants à son égard. Claude Lorieux ira même jusqu'à demander pourquoi il avait dû traverser cinq ou six barrages syriens avant d'arriver jusqu'à Mr

Hraoui et s'il était vrai que ses proches s'enrichissaient et faisaient des affaires. Question qui a réjoui Mr Hraoui lui donnant l'occasion d'une longue diatribe contre les rumeurs et les gens mal intentionnés; fables et rumeurs toujours rétorque-t-il à Lucien George lorsque celui ci lui parle de mainmise syrienne sur le pays et de l'obtention du quart du port de Beyrouth par les syriens.

Par contre Mr Hraoui nous présente comme des certitudes quasi acquises l'organisation d'élections libres en 1993 sans possibilité de vote pour les libanais de la diaspora et un retrait syrien de Beyrouth en septembre 1992, le président Assad lui aurait même dit: "C'est la quatrième fois que je vous préviens: préparez-vous sérieusement. Je vais par-

tir. Je n'ai pas l'intention de revenir, même si vous me le demandez. Préparez bien votre armée pour que nous commencions notre redéploiement l'année prochaine"

Répondant à une question de Claude Lorieux sur un retrait de l'armée israélienne du Liban Mr Hraoui a affirmé que celui-ci n'était en rien comparable à un retrait de l'armée syrienne du pays. les israéliens ne sont pas nos "tuteurs" a-t-il déclaré. Est-ce à dire que les syriens le sont dans l'optique de Mr Hraoui?

Il faut noter une valorisation marquante de la Syrie dans les propos de Mr Hraoui, ainsi,celle ci posséderait des autoroutes à l'européenne, du gaz et du pétrole,et le Liban seulement quelques dizaines de cèdres (le Figaro).

Considérant la pauvreté du Liban Mr Hraoui estime que "l'accord de fraternité, coordination, etc" avec la Syrie,est une chance pour nous. Il aura quand même fallu seize années aux libanais pour y penser! Quant à l'armée syrienne, elle tiendrait lieu de force multinationale au Liban puisque ni la France, ni les Etats Unis n'ont voulu se déplacer comme au Koweït, Mr Hraoui affirme que c'est l'absence de pétrole au Liban qui est la cause de cet abandon, il conclut qu'il doit se contenter de l'armée syrienne pour l'aider, mais espère cependant pouvoir dire un jour au président Assad "Merci, nous ne sommes plus des enfants, nous avons terminé l'école primaire et le lycée, nous sommes déjà à l'université".

Dans son ensemble, la visite d'Elias Hraoui à Paris aura peu intéressé les médias français qui n'y auront pas attaché une grande importance. Le journal Libération, proche du parti socialiste au pouvoir, n'y consacre que deux dépêches de l'AFP en dernière page, les 21 et 22 octobre, où la position française sur le Liban, souhaitant le retrait des armées étrangères et l'organisation d'élections libres, est rappelée .

A noter la réaction de Patrick Wajzman du Figaro, dans la rubrique Opinions du 25 octobre intitulée "L'honneur et le saucisson". Selon Mr Wajzman la visite d'Elias Hraoui qualifié "d'homme lige des syriens", "déshonore la France". Et Mr Wajzman de rap-peler l'occupation syrienne du Liban

Hymne à l'Ignorance

HYMNE A L'IGNORANCE

C'était un petit village
perché sur la colline
Des maisons très anciennes
et des rues très intimes
C'était un petit village
du haut de la colline.
Ses hommes ont beaucoup changé
Ils ont perdu leur âme
ils sont devenus vampires
Les oliviers centenaires sont arrachés
les figuiers les ont suivi.
Les maisons ont grandi
du béton étalé sur les collines.
Adieu petit village
adieu jolie image
Au revoir la dignité.
Liberté dans son sillage.
Bienvenue à l'ignorance

POUR DES GENERATIONS FUTURES.

Tyr : ville classée richesse internationale. Implantée dans un site merveilleux, Tyr était jusque là un grenier archéologique d'une richesse et d'une beauté immenses, témoin d'une époque sans époque, et cette intemporelle beauté faisait de Tyr un des plus prestigieux sites du Liban et peut-être même de la Méditerranée. Beauté que l'on croyait résister au temps et à ses turpitudes, émotion pure à jamais recréée. Mais voilà; les années passent, les jours passent, les orangers commencent à disparaître. Ils cèdent la place à des constructions embétonnées, que l'on distribue dans la ville dans un totale anarchie de formes et de couleurs, faisant fi des normes et règles urbanistiques. Triste

constat que celui de la disparition d'un patrimoine quand avec lui, s'effiloche la mémoire et s'érode la culture. Ah, culture quand tu ne nous tiens plus. Pour leur profit personnel, des promoteurs ont saccagé une ville, ont détruit son âme et avec elle, la mémoire d'une région. Sur le littoral sud, des buildings de 15 à 20 étages ont vu le jour, râclant des bouts de plage, squattant des terrains communaux. Saccage, vol de propriété. Bourreaux du passé, vigiles du futur (lequel ?), ces buildings sont d'une laideur à toute épreuve; bétons, commerces et tout le bataclan d'un faux "Champs Elysées" de bord de mer. Consensus architectural planétaire, Tyr énième ville universelle connaîtra aussi les mêmes problèmes. Voici le prix à payer pour entrer dans la légende "Coca Cola". Ville bradée, histoire bafouée; place aux embouteillages des âmes -sans âme-, des valeurs -fausses- et des voitures -vraies-. Et d'abord, où rangerons-nous nos belles américaines? Y a-t-on seulement pensé? A moins que les promoteurs et leurs valeureux acheteurs n'aient envisagé des voitures amphibies

que l'on peut garer sous l'eau. Quant aux vestiges archéologiques, ils constitueront peut-être le décor des cours intérieures de quelque projet immobilier, hors Tyr évidemment!!!

Peut-on rester muet face à cet assassinat organisé au profit de quelques-uns ? Peut-on se taire face à l'éradication de la mémoire ? Le temps est venu pour que la population, les habitants de la ville de Tyr et de ses environs se mobilisent afin de mettre un terme -tant qu'il est encore temps- à cette opération de rasage intégral. Au moment où l'on assiste à un fait troublant, celui d'une atteinte d'amnésie généralisée, frappant la population libanaise sur tout ce qui touche les obscures années de guerre, ne laissons pas s'éteindre les derniers vestiges d'une mémoire collective dans ce qu'elle a de plus simple: un patrimoine culturel qui dit, sans polémique possible, tous les mythes, croyances et habitudes qui lient, imperturbablement, indéfiniment ses hommes entre eux.

IBRAHIM NASREDINE

Abonnement pour 12 numéros175 F
Frais de port Europe25 F
Frais de port hors Europe45 F

Veillez adresser vos chèques à l'ordre de "Loubnan Mouvement du Citoyen Libanais" au 33, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Si vous désirez soutenir le Journal, vous pouvez nous adresser vos dons à la même adresse.

Loubnan Al Mouaten est publié par le Mouvement du Citoyen Libanais.

Directeur de la Publication: Nicolas Sehnaoui. **Directrice de la Rédaction:** Randa Aractingi.

Directeur technique: Adel Hamdan. **Administration et abonnements:** Zeina El-Assaad.

Adresse: 33, rue de Vaugirard, 75006, Paris.

لبنان

MOUVEMENT DU CITOYEN LIBANAIS

Cher Lecteur,

Nous sommes heureux de vous présenter le premier numéro de LOUBNAN AL-MOUATEN.

Nous attendons avec impatience vos commentaires ainsi que vos lettres afin de pouvoir garnir la "Tribune Libre" et cela dès le prochain numéro du journal.

Veillez nous excuser pour les nombreuses fautes de frappes qui se sont malencontreusement glissées. Nous ferons notre possible pour que cela ne se reproduise plus.

En espérant, cher lecteur, que vous aimerez notre journal et que vous vous abonnerez.

Nos amitiés,

L'équipe du journal

N.B.: nous sommes une équipe jeune et nous travaillons bénévolement pour le journal, mais cela ne nous empêchera pas d'essayer sans relâche de le perfectionner. Le journal est d'ailleurs édité par le Mouvement du Citoyen, qui est une association loi 1901, indépendante et à but non lucratif, raisons pour lesquelles nous ne disposons pas de moyens financiers importants.

10

WOLFE BUTTE, CALIFORNIA

California

My dear Mr. [Name],

I have your letter of the 10th and am glad to hear that you are well.

I am sorry to hear that you are not well and hope you will soon be better.

I am sure you will be well again in a few days.

Yours truly,

[Signature]

I am sure you will be well again in a few days.